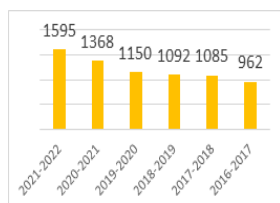


L'Université de Lille et Emploi & Handicap Grand Lille unis pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap

L'Université de Lille accueille environ 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels dont 1 595 en situation de handicap. C'est dans l'optique de pouvoir recevoir tous les étudiant.e.s et personnels sans différence de situation qu'elle s'investit et s'implique fortement dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'université développe notamment une politique basée sur l'adaptation et l'individualisation au cas de chacun.e. Cette politique est mise en place via les cinq BVEH (Bureaux de la Vie Etudiante et du Handicap) situés sur les différents campus de l'université.

Sur la période pédagogique 2021/2022, 1 595 étudiant.e.s en situation de handicap ont été accompagné.e.s par les BVEH de l'Université de Lille.



évolution du nombre d'ESH accompagnés par les BVEH

L'enjeu partenarial autour de l'insertion professionnelle des ESH (Étudiant.e.s en Situation de Handicap) est une priorité pour l'université. C'est en ce sens qu'une expérimentation a été menée de janvier à juillet 2022. Nommée RévélatHeur, elle proposait un accompagnement intensif et personnalisé à destination de 25 ESH en Licence 3, Master 1 ou 2. Ses points clés ? :

- un interlocuteur unique pour l'étudiant.e en charge de mobiliser tous acteurs pertinents ;
- un accompagnement personnalisé et intensif avec l'objectif de donner les clés pour trouver un emploi tout au long de la vie, vérifier la cohérence du projet professionnel, mettre en place une passerelle université - emploi, tout cela en corrélation avec la situation de handicap de l'étudiant.e

- un dispositif souple et flexible : co-construction avec chaque étudiant.e selon ses compétences, ses goûts, ses envies, ses difficultés, les leviers et freins liés à sa situation de handicap...
- mise en place d'un mentorat.

Suite au bilan très satisfaisant de cette expérimentation, le dispositif RévélatHeur se pérennise avec la signature d'une convention pour la période septembre 2022-juillet 2023 qui concernera l'accompagnement d'une soixantaine d'étudiant.e.s. La signature de cette convention a lieu ce 23 janvier 2023 à 11h au sein du siège de l'Université de Lille.

Les objectifs du dispositif RévélatHeur :

La finalité de RévélatHeur est d'éviter au jeune en situation de handicap une longue période de chômage, et même un échec professionnel lors de son premier emploi, ce qui l'obligerait à se réorienter tardivement.

Il a aussi pour objectif de vérifier la cohérence du projet professionnel en lien avec la situation de handicap et permettre la mise en place d'une « passerelle » entre l'université et le premier emploi.



Régis Bordet, Président de l'Université de Lille, et Sylvie Cheynel, Présidente d'Emploi et Handicap Grand Lille lors de la signature de la convention le 23 janvier 2023.

Contacts presse

Inès Zouaidi
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 34 60 15 57
ines.zouaidi@univ-lille.fr

Isabelle Lecerf
Directrice
Emploi et Handicap Grand Lille
06 72 00 69 52
ilecerf@emploi-et-handicap.fr

Enfin, le dispositif offre un accompagnement par un intervenant unique et spécialisé en utilisant une pédagogie basée sur l'autodétermination de l'individu. L'étudiant-e participe au dispositif pour :

- Mieux connaître sa personnalité, ses goûts et identifier ses compétences ;
- Comprendre son handicap, ses restrictions, et ses impacts dans le monde professionnel ;
- Recevoir un avis sur son projet professionnel ou avoir une aide à l'orientation (choix de métier ou réorientation vers d'autres études) ;
- Décider de parler, ou non, de son handicap à son futur employeur et savoir comment en parler ;
- Evaluer et comprendre les adaptations de poste qui pourront être nécessaires ;
- Etre orienté-e vers un service médical ou une association si nécessaire ;
- Recevoir une aide à sa recherche d'un stage ou d'un emploi.

LA POLITIQUE HANDICAP À L'UNIVERSITÉ DE LILLE, VOLONTARISTE ET DYNAMIQUE

Dans le prolongement de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap », l'Université de Lille a développé une politique volontariste et dynamique d'équipement, d'accompagnement et de sensibilisation en faveur d'une égalité d'accès aux droits des étudiants en situation de handicap dépassant le cadre de ses obligations légales.

L'Université, qui pilote le dispositif d'accueil et d'accompagnement, travaille en synergie avec différents acteurs internes et externes : le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP), le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), le Rectorat, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Dans le cadre de sa politique d'insertion, notamment professionnelle, l'Université de Lille a signé en 2015 la Convention Handicap Université Entreprises (CHUE) avec le Rectorat, l'Onisep de Lille, la DREETS et 6 entreprises partenaires que sont Bayer, Capgemini, Spodis, Worldline, Manpower, Thalès. Cette convention formalise la collaboration dynamique de l'Université de Lille avec des entreprises engagées et expérimentées dans l'inclusion de leurs propres personnels en situation de handicap. Ce partenariat permet de construire et de financer ensemble un programme d'actions visant à faciliter la vie des étudiants en situation de handicap

sur le campus, leur accès aux formations, mais aussi à favoriser l'accès à l'emploi et préparer l'insertion professionnelle.

Le partenariat fort de la CHUE permet d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel et faciliter le processus de recrutement et l'insertion. D'autres partenariats viennent compléter la démarche d'accompagnement à l'insertion professionnelle : le mentorat avec l'Arpejeh, les Handicapés avec LADAPT et le dispositif RévélatHeur avec Emploi et Handicap Grand Lille.

De nombreux services de l'Université de Lille sont impliqués dans cette dynamique d'accompagnement notamment : la Direction Vie Etudiante, la Direction Développement Durable et Responsabilité Sociale, la Direction des Relations Internationales, la Direction Formation Continue et Alternance, le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, le Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation, et ULINK dont Lilagora abrite une communauté dédiée au handicap : ULille HandiTalents (<https://www.lilagora.fr/>)

Ces services sont pleinement investis dans l'accompagnement des étudiants dans toute la diversité de leurs profils et situations : étudiants en emploi ou non, en alternance ou en stage, étudiants boursiers ou non boursiers, étudiants français ou internationaux, avec des situations administratives complexes pour certains, en formation initiale ou en formation continue...

Plus d'information sur :
↳ www.univ-lille.fr

L'Université de Lille a ouvert le mardi 3 janvier 2023 un nouveau BVEH sur le campus Roubaix-Tourcoing. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, il est situé sur le campus gare à Roubaix, 651 avenue des Nations Unies, dans les bâtiments LEA, au RDC près de la cafétéria.

À PROPOS D'EMPLOI ET HANDICAP GRAND LILLE

Emploi et Handicap Grand Lille est une association qui œuvre à l'inclusion professionnelle des personnes handicapées. Elle gère notamment le Cap Emploi du territoire Lille Métropole Douaisis. Créée en 2002, cette structure réalise une double mission : l'insertion des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail par un accompagnement adapté favorisant l'accès et le maintien dans un emploi durable, et l'accompagnement des employeurs par des actions permettant aux entreprises de devenir handi-accueillantes. L'association accompagne plus de 3 500 personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi sur la métropole et le Douaisis.

Contacts presse

Inès Zouaidi
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 34 60 15 57
ines.zouaidi@univ-lille.fr

Isabelle Lecerf
Directrice
Emploi et Handicap Grand Lille
06 72 00 69 52
ilecerf@emploi-et-handicap.fr

Dans son projet associatif, et ses enjeux, Emploi & Handicap Grand Lille se veut être force d'innovation au profit de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cet enjeu est fortement porté par son Conseil d'Administration, qui dès le début de l'année 2021, a acté le déploiement d'une étude-action sur l'emploi des jeunes. Cette étude, menée de mars à septembre 2021 a eu pour objectifs d'identifier et de lever opérationnellement un ou des freins repérés comme tels, pour favoriser l'accès à l'emploi pérenne de jeunes en situation de handicap, en complémentarité des dispositifs existants et en appui des champs d'intervention des partenaires du territoire.

Cette étude a permis de réaliser un état des lieux de la situation des jeunes en situation de handicap en métropole lilloise. Les réponses collectées montrent une difficulté d'orientation professionnelle des jeunes dès le lycée dans leurs choix d'étude et de métier. Les jeunes ont souvent des représentations erronées des métiers et n'anticipent pas toujours les aptitudes physiques ou psychologiques qui sont nécessaires à leur exercice. Ils ont besoin de bien se connaître et de comprendre leur handicap pour effectuer des choix compatibles avec leurs aptitudes médicales et savoir en parler.

Afin de leur proposer une aide concrète, une segmentation et une réflexion sur la cible ont été réalisées. La segmentation des jeunes par niveau d'études et par type de situation (étudiant, en recherche d'emploi, à l'emploi et NEET - ni emploi, ni en études, ni en formation) a permis de définir quel public nécessitait une aide spécifique. Ce sont les étudiants de niveau Bac+3 et en Master qui ont retenu l'attention d'Emploi et Handicap Grand Lille car ce sont ceux qui ne sont pas éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi. Ils ont un potentiel d'employabilité assez fort, cependant, leur niveau de diplôme couplé avec leur handicap constituent un frein réel à leur recherche d'un premier emploi. Ils réclament un accompagnement global et intensif tout au long de leur recherche.

Emploi et Handicap Grand Lille a souhaité mettre en œuvre le dispositif RévélatHeur à titre expérimental de janvier 2022 à juin 2023 afin de soutenir l'orientation professionnelle des étudiants en situation de handicap et de favoriser la recherche et le maintien du premier emploi. Ce dispositif fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation régulière. Cette action se mène en collaboration avec l'Université de Lille. Cette volonté se traduit, au travers de cette convention, par la définition en commun des actions à mettre en œuvre pour y parvenir et par l'inscription de ce partenariat dans la durée.

Plus d'information sur :

↳ <https://www.emploi-et-handicap.com/>

Contacts presse

Inès Zouaidi
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 34 60 15 57
ines.zouaidi@univ-lille.fr

Isabelle Lecerf
Directrice
Emploi et Handicap Grand Lille
06 72 00 69 52
ilecerf@emploi-et-handicap.fr